marches-securises.fr

PUBLICATION



ACTIS (38) 25 avenue Constantine

38100 Grenoble

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : ACTIS (38) Numéro national d'identification : Type: SIRET - N°: 34857909500012 Code postal / Ville: 38100 Grenoble Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

Identifiant interne de la consultation: 2025-061

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Esteve - Mail : raphael.esteve@actis.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Se référer au règlement de la consultation.

Capacité économique et financière : Se référer au règlement de la consultation.

Capacités techniques et professionnelles : Se référer au règlement de la consultation.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Vendredi 21 novembre 2025 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non Possibilité d'attribution sans négociation : Oui L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Remplacement des chaudières murales

Classification CPV: 45000000

Type de marché: Travaux

Description succinte du marché : La présente consultation concerne un marché de travaux pour le remplacement de chaudières murales gaz sur le patrimoine d'Actis à Grenoble (Campagne de remplacement 2025). Le projet concerne 77 logements répartis sur dans le bassin grenoblois, dont les adresses sont précisées au sein du CCTP.

Lieu principal d'exécution : Grenoble Valeur estimée hors TVA: 250000 euros La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : Se référer au règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis

22 octobre 2025